



# Le Ruban Rouge du XII<sup>e</sup>

Bulletin de liaison octobre 2024

## EDITORIAL

L'année 2024 restera sans doute une année de contraste : une grande inquiétude face aux incertitudes politiques et l'amer constat de l'affaiblissement des solidarités; et par ailleurs un engouement inédit et une ferveur pour les Jeux Olympiques et para-olympiques, déjouant tous les pronostics sur la dégradation du lien social. Nous sommes donc bien à un momentum, à la croisée des chemins. L'enjeu est de taille et la cause est nationale.

Les Français sont inquiets, mais restent en demande de cohésion sociale. Les jeunes ont en commun avec leurs aînés cette conviction que la transmission et le partage sont essentiels pour notre pays. Un appel au « collectif » et à l'union des générations résonne aujourd'hui comme un impératif. Participons donc au « réarmement civique » de notre jeunesse, précurseur indispensable de tout redressement économique et social.

Dans notre arrondissement, notre section de la Légion d'honneur a montré que nos concitoyens sont prêts : en participant à toutes les cérémonies patriotiques du 12<sup>e</sup>, en rappelant les valeurs qui nous rassemblent (avec la visite du Musée de la Légion d'honneur et l'hommage à Joséphine Baker et aux héros du débarquement de Normandie); en soutenant et guidant les jeunes vers l'apprentissage (avec notre Lauréat 2024 pour le Prix de l'apprentissage); en maintenant le lien avec nos aînés, notamment les plus valeureux dont notre sociétaire Esther Senot, rescapée des camps de la mort.

A l'heure présente où selon les mots de Victor Hugo, « la société s'abîme au vent qui se déchaîne sur les hommes », il y a urgence ! Continuons alors à œuvrer dès aujourd'hui à nous rassembler et à unir nos forces et nos énergies pour pérenniser notre magnifique engagement unique en son genre : en proposant des conférences, une exposition et un concert, en poursuivant nos actions avec le Conservatoire Paul Dukas, l'épicerie solidaire proche de Sorbonne nouvelle et d'autres projets en lien avec les lycées et collèges dont nous vous parlerons bientôt... Même le plus noir nuage a toujours sa frange d'or. Il nous est permis d'espérer.

C'est ainsi que nous nous inscrivons, avec vous, chers sociétaires du 12<sup>e</sup> arrondissement, parmi les nombreux maillons solidaires de la chaîne intemporelle qui relie les femmes et les hommes de bonne volonté de notre pays.

Alain Simon  
Président

## Sommaire

Editorial du président	P1
Assemblée générale ordinaire SMLH du 12 <sup>e</sup>	P2
Assemblée générale ordinaire et extraordinaire SMLH	P3
Inauguration de la salle Esther Senot	P5
Joséphine Baker en mairie du 12 <sup>e</sup>	P5
Visite du musée de la Légion d'honneur	P6
Olympiades de la Jeunesse 2024	P7
Conférence sur le Débarquement	P8

## Prochains rendez-vous

- 19 novembre Conférence « Vers l'Egalité Femmes-Hommes »
- 14 décembre Remise du Prix national de l'apprentissage
- Fin décembre Remise des instruments de musique au Conservatoire du 12<sup>e</sup>
- Fin Janvier 2025 Exposition "Résister" sur les Compagnons de la Libération (en préparation)
- Avril 2025 Concert d'orgue (en préparation)
- Mai 2025 Assemblée générale SMLH 12<sup>e</sup>
- Mai-juin 2025 Visite du musée de la Libération (en préparation)

### Promotion dans l'Ordre de la Légion d'honneur au 1<sup>er</sup> juillet 2024 de Brigitte Senut au grade d'officier.



Brigitte Senut est une paléoprimateologue et paléanthropologue française. Professeur au Muséum national d'histoire naturelle, à Paris, elle est spécialiste de l'évolution des grands singes et de l'Homme. Nous lui renouvelons nos félicitations.

## Composition du Bureau Rédaction du bulletin

Directeur de la publication : président Alain Simon  
Rédaction : Philippe Bouscharain (président du Comité Bel Air-Picpus) Catherine Husson-Trochain (Vice-présidente) Jacques Kunvari (trésorier) Christian Lалу (secrétaire général) Janine Pécha (Vice-présidente)  
Contact : [sectionparis12.smlh@gmail.com](mailto:sectionparis12.smlh@gmail.com)

# Compte rendu de l'Assemblée générale ordinaire de la SMLH du 25 avril 2024



Le président de la Section Alain Simon ouvre la séance en remerciant de leur présence Cécile Renson, administratrice de la SMLH et coordinatrice des sections parisiennes SMLH et les membres du Comité d'Entente des Associations de combattants du 12<sup>e</sup> :

Christian Jubert, président du Comité, Claude Maillard, président de la FNACA, Damien Y Nait-Aiss président du Souvenir français, Daniel Reitchess, président de l'association pour la mémoire des enfants juifs déportés du 12<sup>e</sup>.

La table d'émargement a été tenue par Suzy Halimi et Sylvie Rebboh qui confirment la présence de 15 sociétaires et de 33 procurations attribuées à des membres présents.

Le président fait se réunir les membres présents devant le drapeau de la section pour rendre hommage aux sociétaires disparus en 2023 : une minute de silence est demandée pour Christian Barrat, Georgette, Jean-Nöel Herman, Bernard Lapasset, Guy Querolle, Jean-Michel Rosenfeld, Gilbert Santel et Lamartine Venance. La liste des nouveaux membres accueillis cette année est ensuite lue par le président : Jean-Christophe Boutin, Pierre Duquesne, Xavier Germain, Madeleine Grison, Dafina Mouchenik, Laure Navarro, Philippe Ogier et Sylvie Rebboh.

Alain Simon rappelle les points essentiels du rapport moral et du rapport d'activité de la section transmis aux sociétaires lors de la convocation à l'Assemblée.

Il développe les différentes actions conduites par la section en application du projet associatif SMLH 2030 adopté par le siège :

- Entraide entre sociétaires

- Solidarité  
- Rayonnement de l'ordre et de la SMLH

- Présence de la Légion d'honneur au cœur de la nation.

En l'absence d'observation, il est procédé au vote et le rapport moral et le rapport d'activité sont adoptés.

Jacques Kunvari, trésorier, présente le rapport financier 2023 de la section. Il souligne avec satisfaction que le montant des dépenses est équivalent à celui des allocations et des dons de l'année. Le solde des comptes reste de ce fait constant et permet d'envisager la réalisation des actions programmées sur la fin de l'année. Le trésorier insiste sur la nécessité, lors des versements de dons, d'affecter les sommes à une opération particulière, ce qui permet le reversement effectif et total à notre section. Aucune observation n'étant formulée, le rapport financier est adopté.

• Comme annoncé dans l'ordre du jour, Alain Simon accueille alors Esther Senot, chevalier de la Légion d'honneur, membre de la section qui a accepté de participer à notre assemblée afin de partager le devoir de mémoire dont elle est une gardienne exemplaire.

• Née le 5 janvier 1928 à Kozienice en Pologne, elle a rejoint la France avec sa famille réfugiée. Elle a évoqué devant nous une enfance lourdement perturbée dès ses 11 ans : école fermée en 1939, départ puis retour à Paris, mise en œuvre du statut des juifs : internement de 2 de ses frères au camp de Pithiviers, fin prématurée de ses études à 12 ans après l'obtention d'une première partie du certificat d'études et premier travail dans une fabrique à Belleville. Elle a évoqué la honte du port de l'étoile jaune et la déportation de ses 2 frères en Allemagne puis la rafle du Vel d'hiv au cours de laquelle ses parents ont été arrêtés et transférés à Drancy.

• Cette jeune fille à partir de ce moment a vécu une succession d'épreuves peu imaginables. Absente du domicile lors de la rafle, elle se trouve seule à Paris et réussit après un parcours particulièrement périlleux à rejoindre un de ses frères soldat à Pau. Le courage dont elle fait preuve, compte tenu de son âge et de l'abandon dans lequel elle était ému toute l'assistance. De retour à Paris elle est arrêtée lors d'un contrôle de police.

• Elle est déportée en septembre 1943 vers le camp de travail de Birkenau, puis en janvier 1945 à Bergen Belsen et enfin au camp de Mauthausen. Elle décrit avec une grande précision l'horreur de ce temps de travail forcé et de ces traitements inhumains, fidèle au serment prêté à sa sœur décédée dans le même camp de déportation.

• Le 5 mai 1945, le camp est libéré et elles sont 7 femmes à quitter le camp et à rejoindre l'hôtel Lutetia à Paris.

• L'assistance fortement émue par ce témoignage à la fois si difficile à entendre et tellement indispensable, remercie Esther Senot et la conforte dans la nécessité de ses prises de parole devant de nombreuses institutions et de nombreuses classes. Le président Alain Simon lui remet au nom de tous la médaille de la SMLH.

• Emmanuelle Pierre-Marie, maire du 12<sup>e</sup> arrondissement a assisté à la plus grande partie de ce témoignage et remercie Esther Senot. Elle salue également la totalité des actions de notre section et notre présence assidue aux différentes cérémonies patriotiques organisées au niveau de l'arrondissement.

• L'Assemblée générale prend fin à 13 h, suivie d'un déjeuner pris en commun dans un restaurant d'insertion par le travail qui permet à tous les participants de poursuivre la discussion avec Esther Senot qui nous fait la grande amitié de rester avec nous malgré sa fatigue.

# Assemblées générale extraordinaire et ordinaire Le rendez-vous annuel des membres de la SMLH les 25 et 26 juin à Brest

L'Assemblée générale Extraordinaire et Ordinaire 2024 s'est tenue le mercredi 26 juin au Centre culturel Quartz de Brest. Elle a été précédée par la réunion des présidents de section qui s'est tenue le mardi 25 juin à l'Atelier des Capucins.

- la suppression de mention des résidences
- l'élargissement de l'accès au statut de « membre associé »
- les sections de l'étranger (droit associatif local)

L'Amiral Coldefy a souligné les quelques thèmes qui ont été abordés au cours de l'année 2023, et dont certains ont fait l'objet de tables rondes lors de la journée des présidents, en particulier : l'évolution du projet associatif ; l'élargissement de la recherche de nouveaux décorés (recruter des « entrepreneurs ») ; la question préoccupante de la baisse des effectifs. Il en a conclu cependant que la SMLH est une association solide et que nous pouvons être fiers de notre action.



Assemblée générale dans le Centre culturel Quartz de Brest.



L'Amiral Coldefy et François Cuillandre à la tribune

## 1 – Assemblée générale extraordinaire (AGE)

La mise à jour des statuts était nécessaire, d'une part en raison de l'aménagement des règles statutaires fixées par le Conseil d'état pour les associations reconnues d'utilité publique et d'autre part pour officialiser le statut de « membre de droit » de la SMLH au Conseil d'Administration de la Grande Chancellerie.

Les principales modifications des statuts portent sur la disparition de la procédure de cooptation au niveau du CA ; la limitation du nombre de pouvoirs détenus en AG (*chiffre retenu = 75*) ; la mise en place de réunions dématérialisées et du vote à distance.

En matière de gouvernance, les principales modifications sont les suivantes :

- Réduction du nombre d'administrateurs et de réunions annuelles du CA (*15 à 18 administrateurs et 4 réunions par an*)
- Introduction de l'Ordre de la Légion d'honneur (membre de droit)
- Officialisation de la fonction de délégué général

En ce qui concerne les dispositions propres à la société:

Toutes les résolutions sont adoptées. Le projet sera soumis au ministère de l'Intérieur pour approbation.

## 2 – Assemblée générale ordinaire (AGO)

### Rapport moral et d'activité 2023



Patrice Molle, secrétaire général a présenté un état de la SMLH qui compte 127 sections françaises, 559 comités français et 64 sections de l'étranger. Malgré une déflation de 3%, l'effectif actuel est de 38 991 adhérents (dont 4 114 membres associés) et 1 600 « amis de la SMLH ». La SMLH regroupe donc environ 50% des décorés vivants (grande chancellerie) et environ 21% des chevaliers nouveaux nommés adhérent à la SMLH. En matière de recrutement de nouveaux sociétaires le siège développe diverses actions pour enrichir la base de données (recherches de coordonnées mail/téléphone, contact de veufs/veuves de sociétaires décédés, etc), envoi de mailing de prospection pour les nouveaux décorés, télémarketing, rencontres et petits déjeuners thématiques, soirée en l'honneur des nouveaux décorés franciliens et anciens décorés.

La question centrale est comment accompagner au mieux les sections dans leur démarche de recrutement.

Marie-France Jourdan, Vice-présidente de la SMLH, a fait le point sur l'évolution du projet associatif, notamment l'identification de nouvelles causes nationales (Ruralité citoyenne, handisport). Elle a

souligné aussi les activités de la Commission Entraide et Solidarité (CES - présidée par Guy Dabadie), avec la contribution du service civique, et incluant le soutien à la jeunesse, aux personnes en situation de handicap et aux personnes âgées (Alzheimer, politique EPHAD). Sur un montant de 248 K€ la réparation des aides accordées par la CES a été la suivante : Entraide : 31%, Allocations décès : 11%, Bourses d'études : 14%, Solidarité « jeunes agriculteurs » : 27%, Aide élèves de la MELH : 17%.

### Quelques conclusions :

- Inquiétudes récurrentes devant la baisse des effectifs de la SMLH, mais mise en place de plans d'actions pour enrayer ce phénomène ;
- amélioration de la visibilité de la SMLH (réseaux sociaux) ;
- Intérêt croissant de nos partenaires majeurs (acteurs publics, mécènes) ;
- Investissement toujours solide sur les segments de la solidarité ;
- Croissance significative du nombre de sections investies sur les actions d'envergure et à fort potentiel de rayonnement (dont PNA et Olympiades).

### Rapport financier 2023

L'Amiral Coldefy a présenté les éléments du rapport financier 2023.

- année plus favorable qu'en 2022 en termes de perception de legs et de donations (+222 K€ et + 158 K€, respectivement, dont 58 dûs à l'augmentation des abandons de frais) ;
- excellente année d'exploitation du Château du Val par le groupe LHTP (+ 137 K€ d'augmentation des loyers par rapport à 2022) ;
- portefeuille financier totalement « désensibilisé » en termes d'exposition boursière et obligataire et recherche de rendement des placements (SCPI, parts sociales de la BRED, compte à terme, bons de capitalisation) ;
- contribution directe du siège aux activités de la CES: 249 K€ qui s'additionnent aux actions des sections et comités ;
- reversement direct aux sections et comités : 1.102 K€ ;
- maîtrise des frais généraux du siège ;

- un résultat comptable 2023 de 118.357 euros avec un exercice marqué par des événements exceptionnels (versement de 150 K€ à la Grande chancellerie en soutien au projet « *La mémoire de l'honneur* » ;

- l'organisation de deux AGE non validées (coût 140 K€).

En conclusion l'objectif fixé en 2018 d'arriver en 2022 à une SMLH équilibrée hors éléments exceptionnels a été atteint ; mais il faut développer une politique de mécénat ambitieuse pour financer les futurs projets, poursuivre la gestion conservatrice des actifs financiers de la SMLH et maîtriser les coûts financiers du siège, sans hypothéquer les investissements indispensables.

*Les comptes 2023 ont été approuvés par le Commissaire aux comptes.*

### Vote des résolutions

Sont approuvés :

- Le rapport moral 2023,
- Les comptes 2023,
- Le budget 2025.

### 3 – Renouvellement des membres du Conseil d'administration

#### Sont élus :

Corinne Breuze,  
Pierre Godec,  
Michel Lebon,  
Cyrille Schott,  
Sylvie Marcon-Chopard,  
Cécile Renson,  
Dominique de La Rochefoucauld-Montbel.

Avant les conclusions prononcées par le président, le général François Lecointre, grand chancelier de la Légion d'honneur est intervenu en vidéo. Il a brièvement évoqué quelques uns des dossiers de la chancellerie, concernant notamment les Maisons d'éducation de la Légion d'honneur (MELH), le Musée de la Légion d'honneur et aussi le patrimoine de l'Ordre avec en particulier le projet de restauration des locaux de la MELH et des archives de l'Ordre. Le grand chancelier a également souhaité nous informer de deux décisions importantes concernant la modification du code de l'Ordre.

- Avec l'accord du président de la République, grand maître de l'Ordre, le rétablissement des contingents annuels de nominations à 1 200 personnalités civiles (réduites à 800 en 2017), ceci afin d'enrayer la diminution des effectifs de décorés (79 000 en 2023, alors que le Général de Gaulle avait proposé une limite à 120 000). S'ajouteront en 2024 des nominations exceptionnelles dans le cadre de la reconstruction de Notre Dame de Paris et des Jeux Olympiques et Paralympiques 2024.

- La mise en place d'une « initiative citoyenne » permettant à 50 français (par département) de déposer, auprès des préfetures et de la grande chancellerie, des mémoires de proposition en faveur de personnes méritantes (contingent de 100 nominations).



## Participation à l'inauguration de la Salle Esther Senot au collège Germaine Tillon

Le président de la section a été invité à participer au collège Germaine Tillon à la cérémonie d'inauguration de la salle Esther Senot, du nom de cette survivante d'Auschwitz, chevalière de la Légion d'honneur dans notre arrondissement. C'est le centre d'information et de documentation du collège qui portera désormais son nom, comme merveilleux symbole de transmission et d'apprentissage du devoir de mémoire. Son courage et son témoignage sont des sources d'inspiration inestimables



(Sur la photo entourant Esther Senot, assise, de gauche à droite : Sébastien Marque, conseiller municipal en charge de la Mémoire, Emmanuel Pierre-Marie, maire du 12ème, le proviseur du collège Germaine Tillon et le président de l'association nationale des enfants juifs déportés)

et de paix. Que cet espace d'apprentissage et de partage soit un lieu de mémoire pour que nous n'oublions jamais.

Après les discours et notamment le plaidoyer pour la Paix qu'a délivré Esther Senot, les élèves de la classe CHAM, partenaires de l'accord entre le conservatoire Paul Dukas et la section de la Légion d'honneur du 12<sup>e</sup> ont joué sur les instruments donnés par la section au Conservatoire depuis plusieurs années pour aider les jeunes méritants à découvrir la musique.

## La légionnaire Joséphine Baker en mairie du 12<sup>e</sup>

Presque un an jour pour jour après l'exposition organisée par notre section sur la Légion d'honneur, s'est déroulée le 30 janvier 2024 une très belle réunion autour de la mémoire de Joséphine Baker, dernière panthéonisée avant le couple Manouchian, entré en mars dernier dans ce temple républicain.

En présence de l'amiral Coldefy, président de la SMLH, et de la maire du 12<sup>e</sup> arr,



Alain Simon a accueilli dans le grand salon de la mairie Laurent Kupferman, auteur du

son visionnage devant une salle comble de près de 200 personnes (dont 70 élèves du Lycée Lemonnier et de l'Ecole de la Boulangerie et de Pâtisserie).



A l'issue de la projection, s'est instauré un passionnant débat avec la salle grâce à la présence de

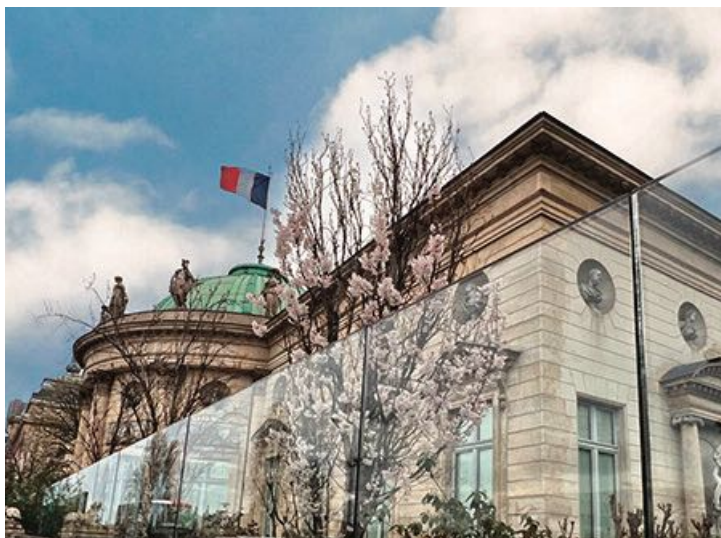
l'un des fils de Joséphine, Brian Baker, qui a relaté les engagements de sa mère adoptive et sa défense d'une république arc en ciel.



film « Joséphine Baker, un destin français » rarement diffusé sur les chaînes, avant



## Visite du musée de la Légion d'honneur



Mercredi 6 mars : rendez vous à 17h à l'entrée du musée de la Légion d'honneur, où nous attend la guide conférencière qui doit nous présenter les différentes salles consacrées aux ordres de chevalerie et de mérite, décorations et médailles tant français qu'étrangers.

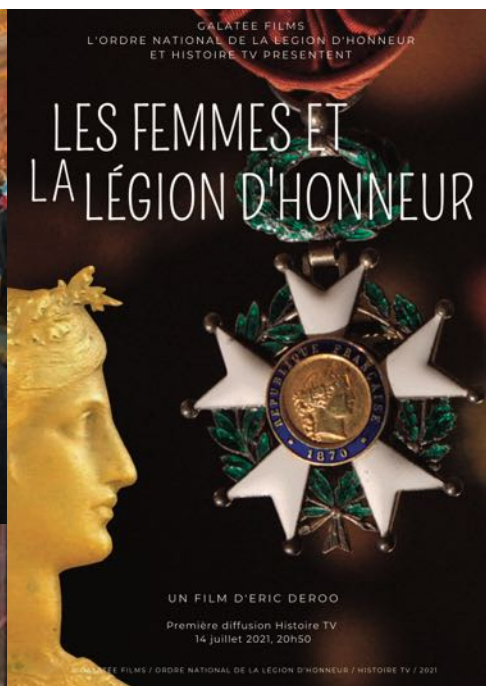
Saint Esprit, ordre de Saint-Louis) d'atteindre la période napoléonienne avec la création de l'ordre de la Légion d'honneur. Ce musée superbe a été réaménagé en 2016.

Le parcours historique proposé, nous a permis, en partant des premiers ordres de chevalerie (ordre de Malte, ordre des Chevaliers du Saint Sépulcre) puis en découvrant les ordres royaux (ordre de Saint Michel, ordre du

Sa visite permet au travers de la découverte des différentes décorations, un parcours de toute notre histoire et au-delà des relations entre notre pays et les pays voisins (ordre de la Toison d'Or, ordre de la Jarretière). Les dernières salles présentent les décorations étrangères reçues à titre diplomatique par les présidents de la III<sup>e</sup> République à nos jours permettant aux visiteurs la surprise d'un voyage géopolitique inattendu.

A l'issue de cette visite, était prévu, le visionnage du film « les femmes et la Légion d'honneur » en présence de son réalisateur Eric Deroo.

Ce documentaire portait sur l'évolution du rôle public des femmes et de leur reconnaissance au sein de la société ; A l'issue de la projection, un débat intéressant a pu être engagé avec le réalisateur et le conservateur du musée.



# Deuxième édition des Olympiades de la Jeunesse 2024

Dimanche 26 mai 2024, le président du comité Bel-Air-Picpus Philippe Bouscharain, a accompagné une équipe du lycée Elisa Lemonnier aux Olympiades de la jeunesse organisées au stade Charléty.

150 partenaires, associations et sociétés diverses mobilisées pour soutenir la SMLH. Il s'agissait pour eux de faire preuve de cohésion, d'enthousiasme et d'initiative pour répondre aux défis les plus variés : intellectuels, sportifs, d'habileté et de précision.

Chaque partenaire installé sur le tour de piste d'athlétisme du

Le Lycée s'est classé 8<sup>e</sup> sur 250. Une journée mémorable pour ces lycéens prêts à recommencer l'aventure après cette première expérience.

Le comité SMLH, continue à coopérer avec le lycée pour porter ses valeurs auprès des lycéens, en les accompagnant et les soutenant dans les activités de cohésion, de Mémoire, de défense des valeurs de la République. Le comité souhaite aussi accueillir tous les sociétaires qui voudraient participer aux différentes activités que nous réalisons avec les établissements scolaires de l'arrondissement.



Encadrés par leur professeur Lyse Audié, les lycéens avaient d'abord participé à une compétition numérique de janvier à mai avant de se retrouver avec 250 autres équipes, soit 2 500 participants dans le stade Charléty pour concourir aux multiples épreuves proposées par les

stade proposait des ateliers où chaque équipe devait concourir et capitaliser des points dans une épreuve physique, mentale ou artistique autour de trois thèmes : solidarité et engagement, valeurs et culture, métiers et excellence française.

# Conférence du général Jean-Claude Allard sur le Débarquement du 6 juin 1944



La conférence s'est déroulée en présence d'un vétéran américain.

Samuel Meyer, de l'armée de l'air américaine qui débarqua en Normandie au 10<sup>e</sup> jour.

Ont assisté également des témoins civils français dont Renée Duverger, âgée de 13 ans en juin 1944 et qui a assisté au débarquement à Villedieu les Poêles.

Cette conférence a reçu le label « 80 ans de la Libération » par l'Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre (ONAC.VG).



Le 6 juin 1944, 156 000 soldats et 20 000 véhicules de combat sont débarqués en Normandie sur les plages furieusement défendues par les Allemands.

Les Alliés ont ce jour-là 10 000 tués mais réussissent à établir de solides têtes de ponts qui permettront d'accueillir les renforts et de livrer la bataille de Normandie jusqu'à la libération de Paris le 25 août 1944.

A l'occasion du 80<sup>e</sup> anniversaire de ce "jour le plus long", le général Jean-Claude Allard a prononcé une conférence sur le débarquement avec pour objectifs de présenter le cadre espace-temps de la seconde guerre mondiale, la complexité de la préparation d'une opération militaire de débarquement, de décrire les opérations militaires stratégiques et tactiques qui ont conduit à la signature de l'armistice mettant fin à la guerre le 7 mai 1945 à Reims.



Le général de division (2S) Jean-Claude Allard, chercheur associé à l'Institut des Relations Internationales et Stratégiques (IRIS), a été adjoint au directeur du centre opérationnel interarmées et au directeur des affaires stratégiques du ministère de la Défense, chef des opérations de l'OTAN au Kosovo et commandant de l'Aviation légère de l'armée de terre.

